



**PROJET INTEGRE D'APPUI AU REDEPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION, AU RETOUR  
ET A LA REINSERTION DES PDIs, ET A LA COHESION SOCIALE**

**RESUME DU PROJET**

Tenant compte des derniers développements positifs dans la résolution de la crise ivoirienne, le présent projet a été soumis au financement du Fonds Ivoir-Suisse de Développement Economique et Social (FISDES). Il vise à accompagner la dynamique de paix actuelle à travers un appui subséquent aux programmes prioritaires et d'urgence du Gouvernement; notamment (i) le Programme National du Redéploiement de l'Administration (PNRA), (ii) le Programme d'Aide au Retour volontaire des Personnes Déplacées Internes (PAR) du fait de la guerre, (iii) et le Programme de Réconciliation Nationale (PNR), avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce programme est donc une des réponses à la crise profonde que connaît la Côte d'Ivoire depuis plus de cinq (5) ans. Il a pour objectif de contribuer au processus de paix et de sortie de crise en Côte d'Ivoire à travers une approche intégrée et communautaire sur la base de la synergie et de la complémentarité des programmes gouvernementaux déjà en cours. Il s'inscrit dans de l'exécution des Programmes de Sortie de Crise (PSC/PSU) pilotés par la Primature.

De façon plus spécifique, les activités du présent programme ont pour objectif de contribuer au redéploiement de l'administration publique ; au retour volontaire et à la réintégration des Personnes Déplacées Internes (PDIs) et des victimes de guerre, et d'appuyer le processus de réconciliation nationale et de renforcement de la cohésion sociale dans les zones Centre-Nord-Ouest (CNO), tout en améliorant le cadre de vie des communautés-hôtes. La principale stratégie consiste à réhabiliter les infrastructures sociales de base, à restaurer la capacité productive des populations et à faciliter l'accès aux revenus et moyens de production pour un retour aux conditions de vie normale, tout en consolidant le processus de réconciliation nationale au sein des communautés affectées par la crise.

## Effets de l'UNDAF<sup>1</sup> et produits : Prévention des Crises et Relèvement

### Effets escomptés et produits :

#### Effets :

- Retour effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat et des PDIs dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) réalisé ;
- Couverture sociale au profit des populations dans les zones CNO (Bouaké, Korhogo et Man) nettement améliorée ;
- Economie locale redynamisée et conditions de vie et de travail des populations améliorées ;
- Cohésion sociale renforcée.

#### Produits

- Les infrastructures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées (formations sanitaires, établissements scolaires et l'Université de Bouaké) ;
- Les capacités des Cellules « Sensibilisation » et « Appuis Extérieurs » du CNPRA sont renforcées ;
- Environ 4000 PDIs sont effectivement retournés dont 2000 réinsérées/réinstallées ;
- Les conflits de cohabitation ont baissé ;
- Les capacités des Agents du MINRRI et des animateurs des CLRP, et du MSVG sont renforcées ;
- Les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix.

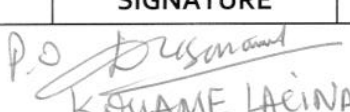
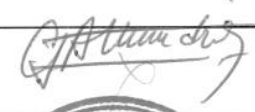
**Partenaires Responsables :** Cabinet du Premier Ministre, PNUD

**Partenaires de mise en œuvre :** Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration (CNPRA), Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG), Ministère de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions (MINRRI), Ministères et structures techniques concernés, Collectivités Territoriales, ONGs nationales et internationales, Agences du Système des Nations Unies.

**Financement :** Fonds Ivoir-Suisse de Développement Economique et Social (FISDES)

<b>Titre du projet :</b> Projet intégré d'Appui au Redéploiement de l'Administration, au Retour et à la Réinsertion des PDIs, à la Cohésion Sociale  <b>Numéro du projet :</b>  <b>Durée du projet :</b> 12 mois  <b>Modalité de gestion :</b> Exécution Nationale (NEX)	Budget total (FCFA)	<b>3 000 000 000</b>
	(USD)	7 112 712,79
	(1USD= 421,780, juin 2008)	_____
	FISDES (*) (FCFA)	<b>3 000 000 000</b>

Approuvé par :

AU NOM DU	SIGNATURE	DATE	NOM ET TITRE
GOUVERNEMENT	 KOUAME LACINA	20/07/08	SEM Paul Antoine Bouhoun Bouabré Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement  M. KONE Tiémoko Meyliet, Directeur de Cabinet du Premier Ministre
PNUD		20/7/08	Monsieur André Carvalho Directeur Pays

(\*) FISDES : Décision du Conseil N° 186/2007 du 06.02.2007

<sup>1</sup> UNDAF : Cadre d'Assistance de Développement des Nations Unies ; Effets UNDAF : Effets auxquels le projet contribue par rapport au cadre d'assistance des Nations Unies

## SECTION I : DESCRIPTION NARRATIVE

### PARTIE I : ANALYSE DE LA SITUATION

La crise ivoirienne qui perdure depuis plus de cinq ans a profondément remis en cause l'autorité de l'Etat et a porté atteinte à ses capacités de gestion administrative, économique et financière. Le conflit armé s'est transformé en guerre civile particulièrement à l'Ouest et provoqué un déplacement important des populations fuyant les zones de combats tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur du pays.<sup>2</sup>

Cette crise a aussi mis, profondément, à mal la cohésion sociale, et aggravé la fracture de la société ivoirienne. En effet, dans certaines régions, le conflit a provoqué la décomposition du secteur privé et de l'Etat, tant au niveau des services, des infrastructures qu'au niveau de l'administration publique. Non seulement la plupart des services publics et des infrastructures de base se sont dégradés ou ont été détruits et/ou pillés, mais aussi les fonctionnaires et agents de l'Etat, dont le nombre total est estimé à plus de 23 000, se sont massivement déplacés vers le sud.

Depuis la signature de l'Accord Politique de Paix de Ouagadougou, le 4 mars 2007, entre les parties ivoiriennes ex-belligérantes, le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire connaît des avancées notables, en respect de l'application et des délais du chronogramme lié à l'accord. En effet, plusieurs actes et avancées positifs ont été enregistrés dans l'application de l'accord de paix et tout est mis en œuvre pour espérer que cet accord ouvre une nouvelle période de transition qui s'achèvera avec la tenue des élections prévues vers la fin de cette année. Les axes majeurs de l'accord portent sur : (i) L'identification de la population ; (ii) le processus électoral ; (iii) la restructuration des Forces de Défense et de Sécurité et la mise en œuvre du programme national de DDR, y compris le service civique ; (iv) La restauration de l'autorité de l'Etat et le redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire national ; et (v) la consolidation de la réconciliation nationale, la paix, la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens.

Le présent projet vient, donc, en soutien au renforcement du processus de sortie de crise favorisé par le nouveau contexte politique. Il s'inscrit dans le programme de sortie de crise piloté par la Primature notamment en ses axes relatifs à la restauration de l'autorité de l'Etat et redéploiement de l'administration (point IV), à la consolidation de la réconciliation nationale, de la paix, de la sécurité et de la libre circulation des personnes et des biens (point V). Il constitue la contribution du FISDES à ce programme de sortie de crise.

Au plan institutionnel, le Gouvernement a réaffirmé le mandat au Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration (CNPRA)<sup>3</sup>, au Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG)<sup>4</sup> et au Ministère de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions (MINRRI)<sup>5</sup> pour la définition et la mise en œuvre de ses programmes prioritaires dont certains vont se matérialiser à travers ce projet. L'enveloppe globale pour l'appui au Programme National de Redéploiement de l'Administration a été estimée à 13 201 000 000 F.CFA.<sup>6</sup> La contribution du FISDES représentera 17,42%

<sup>2</sup> Le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) dans le pays, selon les chiffres officiels du Gouvernement et des Agences du Système des Nations Unies (SNU), est de 1 738 363 personnes (UNFPA, 2007 : *Conditions de vie des Personnes Déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementales en Côte d'Ivoire*, résultats de l'enquête, page 28)

<sup>3</sup> CNPRA : Créé par Décret n° 2003-399 du 27 octobre 2003 a pour rôle de mettre en œuvre le Programme National de Redéploiement de l'Administration dont l'objectif est la mise en l'état des infrastructures de l'administration publique et le retour des fonctionnaires et agents de l'Etat dans toutes les zones, et enfin de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

<sup>4</sup> MSVG : Créé par Décret n°2006-03 du 25 janvier 2006 a pour mandat l'appui et l'assistance aux Personnes Déplacées Internes (PDI) et aux victimes de la guerre.

<sup>5</sup> MINRRI : Créé par Décret n°203-102 du 24 avril 2003 a pour mandat de faire la promotion de l'Unité Nationale en restaurant la cohésion sociale et la réconciliation nationale, d'aider les citoyens à participer à la vie collective, de les sensibiliser à la démocratie et à l'intégration nationale.

<sup>6</sup> Les 13 201 000 000 F.CFA sont repartis de la façon suivante : 6 188 595 550 sont destinés à la réhabilitation des édifices publics et à l'équipement. 6 828 500 000 sont destinés à l'organisation du retour des fonctionnaires et agents des services décentralisés et déconcentrés.

192 904 450 destinés aux actions préalables au redéploiement. Les contributions acquises sont de 3,5 milliards FCFA pour la BM et 6 milliards pour le gouvernement soit à gap de 3 701 000 000 FCFA.

du budget relatif au redéploiement. Sur les 13 201 000 000 FCFA, la contribution du Gouvernement Ivoirien est de 6 000 000 000 F.CFA. Un montant de 3 701 000 000 F.CFA est à rechercher pour couvrir le reste des besoins. Les autres bailleurs que sont la BM contribuent à hauteur de 3 500 000 000 F.CFA.

Aussi, pour accompagner la nouvelle dynamique politique, le CNPRA, le MSVG et le MINRRI, en collaboration avec le PNUD, se sont-ils accordés sur une démarche intégrée. Cette démarche consiste à mettre en œuvre un projet intégré d'appui au processus de paix à travers le redéploiement de l'Administration, l'appui aux victimes de guerre et à la réconciliation nationale dans les régions Centre, Nord et Ouest, notamment à Bouaké, Korhogo et Man. Ce projet bénéficie de l'appui financier du Fonds Ivoirien-Suisse de Développement Economique et Social (FISDES).

## PARTIE II : STRATEGIE

Le projet sera mis en œuvre selon une *approche graduelle et séquentielle* dans les régions CNO (Bouaké, Korhogo et Man). Il assurera d'abord la provision de services dans les régions et localités qui satisfont aux critères suivants :

- Importance du nombre de populations affectées et volontaires au retour ;
- Etendue de besoins en équipements et infrastructures sociales de base : santé, éducation, eau et assainissement, etc.
- Profil de pauvreté : le niveau de scolarisation, couverture d'infrastructures éducatives, sanitaires et économiques de base, situation nutritionnelle et de l'habitat, etc. ;
- Accessibilité minimale (routes et ponts) ;
- Présence minimale des structures d'accompagnement : ONGs et associations humanitaires ou de développement, etc.
- Volonté et engagement des communautés et des autorités (leadership) ;
- Potentialités en termes d'impacts immédiats et d'effets multiplicateurs : services sociaux de base, emploi, revenus, etc.

La sélection finale des localités (sous-préfectures et les villages) sur l'ensemble des départements que comptent les zones CNO y compris les zones où les problèmes de Déplacement<sup>7</sup> et de cohésion sociale se posent avec acuité dans lesquelles le projet sera mis en œuvre de façon opérationnelle, sera affinée sur la base des critères ci-dessus cités.

Le projet permettra sur la base des besoins identifiés (Exemple : types d'AGRs à développer, types de formation professionnelle...), de renforcer les capacités des populations et de valoriser les potentialités locales en articulant les interventions des structures d'exécution de manière à permettre un bon agencement des activités de réhabilitation et de redéploiement de l'administration et celles relatives à la préparation du retour des PDI. Le nombre des PDI n'est pas connu avec précision, toutefois selon les estimations de l'enquête réalisée par les Agences du Système des Nations Unies dont l'UNFPA - (voir publication UNFPA 2007) - en étroite collaboration avec le Gouvernement (Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre - MSVG), leur nombre est de 1 738 363 PDI. Sur cet effectif, les candidats au retour volontaire dans les régions de Bouaké, Korhogo et Man sont estimés à environ 24 000 personnes<sup>8</sup> dont la majorité est constituée de femmes<sup>9</sup>. L'appui qu'apportera le présent projet concernera 4000 PDI en complément des appuis des autres partenaires (ex : Coopération Suédoise) déjà en cours. Dans ce sens, le programme accordera d'abord la priorité aux besoins de base pour la survie, la protection et l'autonomisation des groupes les plus affectés, notamment, les jeunes et les femmes.

Une *approche participative* sera adoptée dans la planification et la mise en œuvre des activités. Les micro-projets identifiés par les populations prendront en compte les besoins du marché.

<sup>7</sup> Déplacement : il faut entendre par déplacement tout le processus lié au retour, à la restitution des biens, indemnisation, ....

<sup>8</sup> Voir en annexe 7 : document du Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG) – 2007.

<sup>9</sup> Il est important de noter que les chiffres élaborés selon les catégories concernant les Personnes Déplacées Internes (PDI) sont disponibles auprès des agences du système des Nations Unies telles que OCHA, UNHCR.



Le besoin d'articuler le rôle que la réinsertion et la réhabilitation doivent jouer dans le processus de réconciliation et de consolidation de la paix doit se traduire par une approche communautaire multisectorielle qui privilégie l'inclusion, la justice sociale, l'équité et l'intérêt public. Pour cela, il sera nécessaire de créer et animer des espaces et des plates-formes d'ouverture, de dialogue, et de concertation, afin de favoriser l'internalisation par les acteurs locaux de la gestion des conflits à travers des mécanismes de prévention et de résolution au niveau local. Les radios de proximités seront sollicitées ainsi que les autorités locales et traditionnelles. Ces activités seront organisées autour des Activités Génératrices de Revenus (AGRs) et devront donner des opportunités aux bénéficiaires de dialoguer, d'être solidaires et de partager les mêmes intérêts dans la poursuite d'objectifs communs.

Le Gouvernement affirme que le programme de retour, de réinstallation et de réinsertion sera basé sur les *Principes Directeurs Relatifs aux Personnes Déplacées à l'Intérieur de leur Pays*, en particulier les Principes 15 ; 20 ; 28 ; 29 et 30. Ces principes soulignent que les PDI ne doivent pas retourner de force mais qu'elles ont le droit de retourner volontairement dans leurs localités d'origine ou leurs résidences habituelles en toute sécurité et dans la dignité. Bien que la plupart des PDI choisissent cette solution, il y en aura certainement d'autres qui décideront de se réinstaller dans une autre localité en Côte d'Ivoire. Elles ont le droit de choisir indépendamment si elles désirent rentrer chez elles ou se réinstaller ailleurs. Les PDI ont aussi le droit d'être protégées contre le retour ou la réinstallation forcée dans tout lieu où leur vie, leur sécurité, leur liberté et/ou leur santé, seraient en danger. Par ailleurs, les autorités ont l'obligation de délivrer aux PDI tous les documents dont elles ont besoin (papiers d'identité, actes de naissance, jugements supplétifs, etc.) pour pouvoir exercer leurs droits.

Des synergies seront identifiées et développées avec d'autres interventions sur le terrain, y compris la protection des Droits Humains, le VIH/Sida, le PNRRC et le PSCN, et les autres projets mis en œuvre par les ONGs, les autres agences des Nations Unies et le Gouvernement. L'*aspect genre* doit être considéré comme thème transversal. Pour chaque secteur d'intervention, une analyse d'impact des interventions, en fonction des problèmes et des besoins spécifiques aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons sera faite.

Au besoin, les structures impliquées dans l'exécution bénéficieront d'appuis en termes de renforcement des capacités afin qu'elles puissent assumer et mener à bien leurs tâches. Par exemple, le programme donnera une formation dans le cadre de la prévention et résolution des conflits. Des équipements de base notamment des ordinateurs, du matériel multimédia (voir liste en annexe) ainsi qu'un (1) véhicule seront acquis avec les fonds du projet afin de faciliter la mission de l'Equipe de Gestion du projet. Pour faire face aux besoins additionnels, le projet effectuera des locations de véhicules pour les différentes missions et le suivi opérationnel conformément au plan de travail des structures concernées.

En s'appuyant sur les acquis des acteurs locaux dans les zones d'intervention, certaines activités du projet seront mises en oeuvre par les structures spécialisées, les ONGs et les organisations communautaires de base (OCB), suite à des mécanismes de sous-traitance et de partenariat : les avantages comparatifs des uns et des autres seront identifiés à l'issue d'une analyse des compétences et des capacités.

### **PARTIE III : ARRANGEMENTS DE GESTION**

Le projet sera exécuté selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX) par les trois structures impliquées, à savoir, le CNPRA, le MSVG et le MINRRI, chacune dans leurs domaines de compétences, en étroite collaboration avec le PNUD. En effet, l'exécution nationale est la modalité préconisée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, et la norme appliquée dans la plupart des projets et programmes, objets de l'appui du PNUD.

Ce projet sera conduit, au besoin, en partenariat avec plusieurs structures et agences notamment, les Conseils Généraux, l'Administration du territoire, les ONGs locales et internationales, les Agences du SNU et tous les autres acteurs locaux.

**Le Comité de Pilotage** (CP) sera mis en place et composé d'un représentant du Cabinet du Premier Ministre (présidence), du PNUD (secrétariat), du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement,

du MSVG, du CNPRA, du MINRRI, du METFP, du MFFE, du MRR, du bailleur des fonds, du Directeur National ainsi que du Coordinateur national. Ce CP pourra éventuellement s'ouvrir à d'autres entités actives dans les domaines couverts par le projet. Il aura pour mandat d'approuver le plan de travail du projet validé par le CTC sur proposition des Agences d'Exécution. Il devra également donner les grandes orientations nécessaires à la bonne conduite du projet. Le comité de pilotage se réunira au moins 2 fois par an.

**La Direction Nationale** sera placée sous l'autorité du Cabinet du Premier Ministre. Le Directeur national (DN) signera toutes les demandes de paiement direct. Le rôle du DN qui se fait sans rémunération du PNUD, porte principalement sur le suivi du respect des orientations du Gouvernement dans la mise en œuvre du projet. Le DN assurera la supervision générale des activités du projet, avec l'appui de l'Unité Post-Crise.

**Une équipe de coordination et de gestion du projet** sera recrutée avec pour mission d'assister les Agences d'Exécution dans la gestion, le suivi, la coordination, l'intégration et la cohérence des différentes interventions des structures d'exécution. Elle effectuera des visites périodiques sur les sites de projets pour suivre, contrôler la qualité des activités et vérifier la conformité des stratégies, des règles et procédures. Elle fournira des rapports périodiques sur les progrès réalisés. Pour ce faire, elle travaillera en étroite collaboration avec l'Unité Post-Crise du PNUD en matière d'administration de projet. Le PNUD s'engage de mettre à la disposition du projet un point focal au sein de l'Unité Post-Crise. Ce point focal aura pour fonction de coordonner le travail de l'équipe de gestion et de lui apporter l'assistance technique et administrative requise. Son travail sera directement supervisé par l'UPC.

Outre le CP, cette équipe sera composée de :

- *Trois (3) Experts Nationaux (points focaux du projet au sein des ministères concernés);*
- *Un (1) Assistant Administratif et Financier ;*
- *Un (1) Chauffeur.*

Les Experts Nationaux seront installés au sein des structures d'exécution. Le reste de l'équipe (Coordinateur national, Assistant Administratif et Financier, Chauffeur) sera installé soit, au sein de l'Unité Post-Crise ou dans un bâtiment identifié à cet effet.

**Les sous-bureaux du PNUD** (Guiglo, Bouaké, Korhogo), en collaboration avec les **entités décentralisées des AE** feront un travail de proximité et joueront un rôle de facilitateur en termes de gestion et de suivi-évaluation, de formation et d'accompagnement, afin de s'assurer de la qualité des prestations offertes.

**Un Comité Technique de Coordination** (CTC) sera mis en place. Il sera composé du Directeur National, du représentant de l'UPC du PNUD, du représentant de chaque structure d'exécution et de l'Equipe de gestion. Il se réunira une fois tous les deux mois sous la co-présidence de la Direction Nationale et de l'UPC du PNUD. Il aura pour mission de faciliter la cohérence de l'ensemble des activités du projet. Le CTC sera chargé, entre autres, de la validation/révision des activités et de l'analyse des plans de travail trimestriels. Il établira des liens avec d'autres programmes ou initiatives du Gouvernement et de la Coopération internationale. Le secrétariat de ces réunions dont les comptes-rendus seront transmis au CP, sera assuré par l'Equipe de Gestion.

Sur la base de ce PAT et, à travers l'Equipe de gestion et de coordination du projet, le MSVG, le CNPRA et le MINRRI en tant qu'Agences d'Exécution (AE) effectueront des **Demandes de fonds** à l'agence gestionnaire des fonds (PNUD). Aussi, le PNUD procédera t-il à des avances de fonds aux AE qui devront fournir les pièces justificatives de l'utilisation des fonds. Les demandes de fonds devront être dûment visées par le Directeur National.

Le véhicule et les autres biens acquis sur le projet resteront propriétés du projet jusqu'à son exécution finale. La décision de l'utilisation future de ces biens sera prise au cours de la réunion tripartite finale du projet. Il importe de noter que l'acquisition du véhicule et des autres biens se fera par appel d'offres ouvert avec le droit de regard du bailleur de fonds sur tous les processus.

## **PARTIE IV : SUIVI ET EVALUATION**

### **Suivi et évaluation**

En accord avec l'approche participative du projet, des indicateurs de performance et une analyse de la situation initiale avec l'établissement de «benchmarks» devront être élaborés par l'UPC et les AE en étroite collaboration avec les bénéficiaires directs du projet. Cette situation de référence permettra d'évaluer les progrès enregistrés sous la supervision du Comité Technique de Coordination et la responsabilité de l'équipe de gestion.

Le PNUD, de concert avec les agences d'exécution, assurera le suivi-évaluation et le contrôle de la qualité des activités du projet. Sous la conduite du Directeur National et sur la base des rapports des Agences d'Exécution, l'équipe de gestion produira, de façon régulière, des rapports d'avancement conformément au Plan de Travail assorti d'un plan de suivi-évaluation dûment approuvé par le Comité de Pilotage.

Le projet intégré fera l'objet d'un examen conjoint par les représentants du Gouvernement, du PNUD et des Agences d'Exécution du projet (CNPRA, MSVG, MINRRI) au moins deux fois par an. La première réunion d'examen tripartite aura lieu dans les six (6) mois suivant le démarrage du projet. Les Agences d'Exécution (CNPRA, MSVG et MINRRI) du projet intégré devront préparer un rapport d'évaluation selon le format et les procédures du PNUD en vigueur.

Il sera préparé un rapport final par l'Equipe de Gestion du projet (au moins un mois à l'avance), pour permettre son analyse et son appréciation technique par le Gouvernement, le PNUD et tous les acteurs impliqués dans le projet (Ministères Techniques bénéficiaires). Ce rapport sera présenté et discuté lors de l'examen final.

Le PNUD rendra compte des résultats du projet et de l'utilisation des fonds au Comité Technique de Supervision et de Suivi du PSC.

### **Rapports**

Pour sa part, le PNUD produira au bailleur, en étroite collaboration avec les structures d'exécution et la direction nationale, un rapport technique d'exécution et financier, à mi-parcours du projet et un rapport final conformément aux procédures du PNUD. Le projet fera l'objet d'un audit conformément à ces mêmes procédures.

## **PARTIE V : CONTEXTE JURIDIQUE**

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article 1<sup>er</sup> de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement et signé le 3 décembre 1993. Il s'inscrit aussi dans le cadre global de l'accord cadre signé par le FISDES et le PNUD en juin 2006, notamment en son paragraphe 2 de l'article 2, et définit le type d'assistance qui devra être apporté par le PNUD.

Le projet sera mis en œuvre en conformité avec les règles et procédures du PNUD. Il pourra faire l'objet d'amendement. Les révisions pourraient être apportées au présent descriptif de projet même si elles ne sont revêtues que de la signature du Directeur Pays, à condition que ce dernier ait l'assurance que le Gouvernement Ivoirien (le Ministère de tutelle) n'a pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés.

## **PARTIE VI : RISQUES**

La réalisation effective ou non du projet intégré dépend en majeure partie du climat socio-politique ou même militaire. Ces facteurs énumérés ci-dessous permettent d'avoir une idée claire et d'adopter une

démarche conséquente. Il faudra donc, en effet, tenir compte du contexte et de l'environnement dans lequel le projet doit être mis en œuvre et évoluer.

### **Hypothèses de réussite du projet**

- Appui financier conséquent du/des bailleur(s) pour la réalisation du projet ;
- Processus de Restauration de l'Autorité de l'Etat en marche ;
- Processus de consolidation de la paix en marche ;
- Adhésion des leaders d'opinion au processus de sortie de crise, à la réconciliation nationale et à la paix pour le renforcement de la cohésion sociale ;
- Bonne gouvernance économique ;
- Fort engagement et appui de la Communauté Internationale dans le processus de paix.

### **Risques liés à l'exécution du projet**

- Détérioration de la situation politique et sécuritaire du pays, particulièrement dans les zones d'intervention ;
- Résurgence des tensions ;
- Radicalisation des positions politiques et aggravation du contexte socio-politique ;
- Dislocation du Gouvernement de transition ;
- Arrêt total du processus de réconciliation nationale ;
- Manque de volonté des groupes cibles d'adhérer au processus ;
- Manque de transparence dans l'utilisation des fonds ;
- Tout autre blocage ou remise en cause des Accords de Paix.

Ces risques auront des répercussions sur le plan opérationnel, mais également sur le plan financier. Des mécanismes d'alerte précoce, surtout en collaboration avec la contrepartie nationale, devront être mis en place pour tenter de minimiser la portée de ces risques.

Le désengagement volontaire ou non de l'un ou l'autre des partenaires pourrait créer de sérieuses difficultés dans la mise en œuvre du projet qui, de par sa nature, est extrêmement sensible et demande l'engagement constant et effectif de tous les acteurs impliqués.

La disponibilité des ressources financières en temps voulu est un préalable à la mise en œuvre des activités. Tout retard dans l'octroi du financement peut entraîner une modification du calendrier des opérations, et par conséquent aura un impact négatif sur les résultats attendus.

## **SECTION II : CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES**

### **PARTIE I : OBJECTIFS**

#### **Objectif général**

Le présent projet vise à contribuer à l'appui au processus de paix et de sortie de crise en cours dans les régions Centre, Nord et Ouest (CNO) de la Côte d'Ivoire dans une approche intégrée sur la base de la synergie et de la complémentarité dans les actions qui concernent le redéploiement de l'Administration, l'appui aux personnes déplacées internes et l'accompagnement du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

#### **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, le projet vise à :

- Contribuer au Redéploiement de l'Administration dans les zones CNO ;
- Contribuer au retour et à la réinsertion des personnes déplacées internes dans les zones CNO ;



- Contribuer au processus de réconciliation nationale et au renforcement de la cohésion sociale dans les zones CNO.

## **PARTIE II : BENEFICIAIRES**

Les bénéficiaires du projet sont, indépendamment de l'activité : les fonctionnaires et agents de l'Etat ; les PDIs, les communautés hôtes ; les femmes ; les enfants ; les groupes défavorisés et autres groupes vulnérables. Une approche individuelle, familiale (par ménage) ou collective sera adoptée en fonction des produits et effets recherchés.

Dans les limites des moyens mis à sa disposition, tout en respectant les objectifs du projet, chaque composante prendra soin de faire bénéficier ses activités au maximum de personnes et communautés, en évitant de stigmatiser certains groupes spécifiques et de marginaliser de façon subséquente des bénéficiaires potentiels. En conséquence, la sélection des bénéficiaires (individus, ménages et groupements) se fera dans la transparence et autant que faire se peut, avec l'adhésion de l'ensemble de la communauté concernée :

- les fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- les Personnes Déplacées Internes (PDIs),
- les populations affectées et autres groupes vulnérables<sup>10</sup> ;
- les populations des zones Centre, Nord et Ouest ;
- la population ivoirienne dans sa globalité.

## **PARTIE III : ZONES D'INTERVENTION**

Les zones d'interventions sont les zones Centre, Nord et Ouest (régions de Bouaké, Korhogo et Man).

## **PARTIE IV : PRODUITS ATTENDUS**

- Les infrastructures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées (formations sanitaires, établissements scolaires et l'Université de Bouaké) ;
- Les capacités des Cellules « Sensibilisation » et « Appuis Extérieurs » du CNPRA sont renforcées ;
- Environ 4000 PDIs sont effectivement retournées dont 2000 réinsérées/réinstallées ;
- Les conflits de cohabitation ont baissé ;
- Les capacités des Agents du MINRRI et des animateurs des CLRP, et du MSVG sont renforcées ;
- Les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix.

---

<sup>10</sup> Les Réfugiés ne sont pas ciblés par le présent projet. Toutefois, le HCR et les autres Agences partenaires du CNPRA, du MSVG et du MINRRI seront impliquées.

## PARTIE V : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

### Effets escomptés du projet

- Retour effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat et des PDI dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) réalisé ;
- Couverture sociale au profit des populations dans les zones CNO (Bouaké, Korhogo et Man) nettement améliorée ;
- Economie locale redynamisée et conditions de vie et de travail des populations améliorées ;
- Cohésion sociale renforcée.

### Indicateurs des effets

- Redéploiement effectif et stabilisation de 70% des 25 000 fonctionnaires et agents de l'Etat sortis de la zone CNO ;
- Augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures sanitaires et socio-éducatives ;
- Retour de 4 000 PDI dont 2 000 réinsérés y compris les populations d'accueil ;
- Nombre d'AGRs mises en œuvre ;
- Augmentation de 25% du niveau de revenu des PDI et des populations d'accueil ;
- Baisse de 50% des conflits inter et intracommunautaires.

### Ligne de service du CPD : Prévention des crises et relèvement

#### Stratégie de partenariat :

- Le processus participatif impliquant la responsabilisation et l'implication accrue des communautés locales ;
- Le renforcement des capacités des communautés locales après l'identification des besoins ;
- L'établissement de synergie avec les autres programmes et les efforts menés par les partenaires locaux pour assurer les complémentarités nécessaires ;
- L'implication des Agences du SNU, notamment le HCR, l'UNICEF, l'OIM et des ONGs internationales présentes sur le terrain ;
- Le recours aux partenariats avec les collectivités décentralisées, les ONGs nationales, les structures étatiques spécialisées et les institutions partenaires au développement, les OCBs ;
- L'intégration des activités de réhabilitation et de redéploiement de l'administration et celles relatives à la préparation du retour des PDI.

Titre et numéro du projet : **Appui au Redéploiement de l'Administration, au Retour et à la Réinsertion des PDI, à la Cohésion sociale.**

<p><b>1. Les structures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées<sup>11</sup> ;</b></p>	<p><b>1.1.</b> Deux (2) résidences universitaires de 165 chambres et la conciergerie ; <b>1.2.</b> Le restaurant de l'Université de Bouaké ; <b>1.3.</b> Le Centre médical du CROU de Bouaké ; <b>1.4.</b> Quinze (15) écoles primaires : Six (6) au Centre, six (6) à l'Ouest et trois (3) au Nord ; <b>1.5.</b> Dix (10) écoles secondaires : Quatre (4) au Centre, quatre (4) à l'Ouest et deux (2) au Nord ; <b>1.6.</b> Dix (10) Centres de santé : Quatre (4) au Centre, quatre (4) à l'Ouest et deux (2) au Nord ; <b>1.7.</b> le CHU de Bouaké</p>	<p>1.1. Réhabilitation et équipement des structures universitaires ; 1.2. Réhabilitation et équipement des écoles (primaires et secondaires) ; 1.3. Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (CSU, SSSU, Dispensaires, hôpitaux généraux et CAT).</p>	<p>CNPRA, Opérateurs privés, PNUD</p>	<p>Equipe de Gestion, Conseiller au programme (1 900 000 000 FCFA, soit 4 465 335 USD)</p>
<p><b>2. Les capacités des Cellules « Sensibilisation » et « Appuis Extérieurs » du CNPRA sont renforcées ;</b></p>	<p><b>2.1.</b> Six (6) campagnes de sensibilisation ; <b>2.2.</b> Matériel informatiques (voir annexe p. 24-27) ; <b>2.3.</b> Matériels de communication (annexe p. 28-33).</p>	<p>2.1. Acquisition d'équipements informatiques et multimédias ; 2.2. Organisation de Campagnes de sensibilisation au retour.</p>	<p>CNPRA, Opérateurs privés, ONGs, PNUD.</p>	<p>Equipe de Gestion, Conseiller au programme (112 318 000 FCFA, soit 263 967 USD)</p>
<p><b>3. Les PDI sont retournés et réinsérés ;</b></p>	<p><b>3.1.</b> Environ 4000 PDI retournés dont 2000 réinsérés y compris les populations d'accueil</p>	<p>3.1. Identification des bénéficiaires et des besoins ; 3.2. Organisation de Visites « Go &amp; See » ; 3.3. Renforcement des capacités du MSVG 3.4. Etablissement de documents administratifs ; 3.5. Fourniture d'articles domestiques essentiels ; 3.6. Appui à la prise en charge médicale et psychosociale des PDI retournés et des populations d'accueil ; 3.7. Appui à la mise en œuvre d'AGR (y compris distribution de Kits agricoles) ; 3.8. Appui à l'éducation, à l'alphabétisation et à la formation professionnelle. 3.9. Communication et mobilisation sociale</p>	<p>MSVG, ONGs, Organisations Communautaires de Base (OCB), Opérateurs privés, PNUD.</p>	<p>Equipe de Gestion, Conseiller au programme (392 010 000 FCFA, soit 921 293 USD)</p>

<sup>11</sup> Les cibles de ce produit ont été choisies en fonction de la forte concentration de PDI. A la date du 8 juin 2007, le MSVG a recensé pour les zones Centre Nord et Ouest, respectivement 3308, 4253 et 143 PDI volontaires au retour.

<p><b>4: Les conflits de cohabitation ont baissé ;</b></p>	<p><b>4.1.</b> Dans au moins six (6) localités de la zone CNO</p>	<p><b>4.1.</b> Sensibilisation (Conception et diffusion de messages sur le pardon et la tolérance, séances de sensibilisation sur le terrain, ...);  <b>4.2.</b> Organisation de cérémonies de réconciliation (échanges sur les enjeux de la réconciliation et dialogues intercommunautaires);  <b>4.3.</b> Appui à la Négociation et à la médiation (règlement de conflits intra et intercommunautaires, restitution de biens aux PDI...).</p>	<p>MINRRI, MSVG, leaders d'opinion, ONGs, Organisations Communautaires de base (OCB), PNUD.</p>	<p>Equipe de Gestion, Conseiller au programme (92 700 000 FCFA soit 217 861 USD)</p>
<p><b>5. Les capacités des Agents du MINRRI sont renforcées ;</b></p>	<p><b>5.1.</b> Six (6) Séminaires/Ateliers de formation destinés aux agents du MINRRI (Directeurs de Cabinet, Directeurs Généraux, Inspecteurs, Directeurs Centraux, Sous-directeurs, Conseillers Techniques, Chargés d'études; Chefs de service et de projet) et aux animateurs des Comités Locaux de Réconciliation et de Paix (CLRP);  <b>5.2.</b> 50 Agents du MINRRI et des CLRP pour les Ateliers de formation ;  <b>5.3.</b> Environ 100 personnes des structures étatiques, privées, des ONGs, de la société civile impliquées dans le processus de réconciliation nationale pour les séminaires.</p>	<p><b>5.1.</b> Renforcement de capacités en matière de suivi-évaluation (identification des indicateurs de performance) des activités de réconciliation ;  <b>5.2.</b> Renforcement de capacités en matière de planification des activités de réconciliation ;  <b>5.3.</b> Renforcement de capacités en matière de résolution de conflits liés aux élections ;  <b>5.4.</b> Organisation d'un séminaire sur les conflits fonciers et la loi foncière ;  <b>5.5.</b> Organisation d'un séminaire sur la démocratie et l'éthique républicaine ;  <b>5.6.</b> Organisation d'un séminaire sur les méthodes traditionnelles de résolution et prévention de conflits.</p>	<p>MINRRI, Opérateurs privés, PNUD.</p>	<p>Equipe de Gestion, Conseiller au programme (60 372 000 FCFA, soit 141 885 USD)</p>
<p><b>6. Les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix</b></p>	<p><b>6.1.</b> Autorités administratives (Préfets, Secrétaires Généraux de Préfectures et Sous-Préfets) des localités concernées ;  <b>6.2.</b> Autorités politiques et élus locaux (Maires, Députés, Présidents de Conseils Généraux) des localités concernées ;  <b>6.3.</b> Chefs traditionnels (Chefs de communautés / tribus/villages/ cantons) des localités concernées ;  <b>6.4.</b> Chefs religieux des localités concernées ;  <b>6.5.</b> Autorités militaires des localités concernées ;  <b>6.6.</b> Associations féminines et de jeunesse des localités concernées.</p>	<p><b>6.1.</b> Renforcement de capacités en matière de culture de la non violence ;  <b>6.2.</b> Renforcement de capacités en matière de prévention et de gestion des conflits ;  <b>6.3.</b> Renforcement de capacités en matière de sensibilisation à la réconciliation.</p>	<p>MINRRI, MSVG, Opérateurs privés, PNUD.</p>	<p>Equipe de Gestion ; Conseiller au programme (66 000 000 FCFA, soit 155 112 USD)</p>

AND



**SECTION III. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET TOTAL**

<p><b>Effets escomptés :</b></p>	<p><b>Effets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour effectif des fonctionnaires et agents de l'Etat et des PDIs dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) réalisé ;</li> <li>• Couverture sociale au profit des populations dans les zones CNO (Bouaké, Korhogo et Man) nettement améliorée ;</li> <li>• Economie locale redynamisée et conditions de vie et de travail des populations améliorées;</li> <li>• Cohésion sociale renforcée.</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'effet :</b></p>	<p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéploiement effectif de 70% des fonctionnaires et Agents de l'Etat ;</li> <li>• Augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures sanitaires et socio-éducatives ;</li> <li>• Retour de 4000 PDIs dont 2000 réinsérées y compris les populations d'accueil ;</li> <li>• Nombre d'AGRs mises en œuvre ;</li> <li>• Augmentation de 25% du niveau de revenu des PDIs et des populations d'accueil ;</li> <li>• Baisse de 50% des conflits inter et intracommunautaires.</li> </ul>

1 USD = 425,5 FCFA

Produits	Activités prévues	Cadre temporel				Apports	
		T1	T2	T3	T4	CFA	USD (1\$=425,5FCFA)
<b>P1 : Les structures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées</b>							
<b>1.1</b>	Réhabilitation et équipement des structures universitaires (voir annexe p. 18)	X	X	X	X	500 000 000	1 175 088
<b>1.2</b>	Réhabilitation et équipement des écoles (primaires et secondaires) (voir annexe p. 19-22)	X	X	X	X	600 000 000	1 410 106
<b>1.3</b>	Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (CSU, SSSU, Dispensaires, hôpitaux généraux et CAT) (voir annexe p. 19-22)	X	X	X	X	800 000 000	1 880 141
<b>Total Produit 1</b>						<b>1 900 000 000</b>	<b>4 465 335</b>
<b>P2 : Les capacités des Cellules « Sensibilisation » et « Appuis Extérieurs » du CNPRA, sont renforcées</b>							
<b>2.1</b>	Acquisition d'équipements informatiques et multimédias (voir annexe p. 23-32)	X				45 000 000	105 758
<b>2.2</b>	Organisation de Campagnes de sensibilisation au retour (voir annexe p. 33-36)	X	X	X	X	67 318 000	158 209
<b>Total Produit 2</b>						<b>112 318 000</b>	<b>263 967</b>
<b>Sous Total CNPRA</b>						<b>2 012 318 000</b>	<b>4 729 302</b>
<b>P3 : Les PDI sont retournées et réinsérées (voir annexe p. 37-38)</b>							
<b>3.1</b>	Identification de bénéficiaires et besoins	X				5 000 000	11 751
<b>3.2</b>	Organisation de Visites « Go & See »	X				2 000 000	4 700

<b>3.3</b>	Etablissement de documents administratifs	X					6 000 000	14 101
<b>3.4</b>	Appui au transport des PDIs	X	X				8 000 000	18 801
<b>3.5</b>	Fourniture d'articles domestiques essentiels	X	X				32 010 000	75 229
<b>3.6</b>	Appui à la mise en œuvre d'AGRs (y compris distribution de Kits agricoles)		X	X	X		202 000 000	474 736
<b>3.7</b>	Appui à l'éducation, à l'alphabétisation et à la formation professionnelle		X	X	X		42 000 000	98 707
<b>3.8</b>	Appui à la prise en charge psycho-sociale et médicale des PDIs		X	X	X		15 000 000	35 253
<b>3.9</b>	Communication et mobilisation sociale		X	X	X		30 000 000	70 505
<b>3.10</b>	Renforcement de capacités (acquisition d'équipements, séminaires et ateliers, ...)	X	X				50 000 000	117 509
<b>Total Produit 3</b>								<b>921 293</b>
<b>Sous Total MSVG</b>								<b>921 293</b>

**P4 : Les conflits de cohabitation ont baissé (voir annexe p. 39)**

<b>4.1</b>	Sensibilisation (Conception et diffusion de messages sur le pardon et la tolérance, séances de sensibilisation sur le terrain...)	X	X	X	X		40 000 000	94 007
<b>4.2</b>	Organisation de cérémonies de réconciliation (échanges sur les enjeux de la réconciliation et dialogues intercommunautaires)		X	X	X		20 000 000	47 004
<b>4.3</b>	Appui à la Négociation et à la médiation (règlement de conflits intra et intercommunautaires, restitution de biens aux PDIs...)		X	X	X		32 700 000	76 851

<b>Total Produit 4</b>							<b>92 700 000</b>	<b>217 861</b>
<b>P5 : Les capacités des agents du MINRRI et des animateurs des CLRP sont renforcées (voir annexe p. 39)</b>								
<b>5.1</b>	Renforcement de capacités en matière de suivi-évaluation (identification des indicateurs de performance) des activités de réconciliation				X		8 000 000	18 801
<b>5.2</b>	Renforcement de capacités en matière de planification des activités de réconciliation				X		8 000 000	18 801
<b>5.3</b>	Renforcement de capacités en matière de résolution de conflits liés aux élections		X				8 372 000	19 676
<b>5.4</b>	Organisation de Séminaire sur les conflits fonciers et la loi foncière				X		12 000 000	28 202
<b>5.5</b>	Organisation de Séminaire sur la démocratie et l'éthique républicaine		X				12 000 000	28 202
<b>5.6</b>	Organisation de Séminaire sur les méthodes traditionnelles de résolution et prévention de conflits.				X		12 000 000	28 202
<b>Total Produit 5</b>							<b>60 372 000</b>	<b>141 885</b>
<b>P6 : les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix (au moins 240 leaders par régions soit un total de 720 leaders) (voir annexe p. 40)</b>								
<b>6.1</b>	Renforcement de capacités par la formation en matière de culture de la non violence (4 sessions par région)		X		X		22 000 000	51 704
<b>6.2</b>	Renforcement de capacités en matière de prévention et de gestion des conflits (4 Sessions)		X		X		22 000 000	51 704
<b>6.3</b>	Renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la réconciliation (4 Sessions)		X		X		22 000 000	51 704
<b>Total Produit 6</b>							<b>66 000 000</b>	<b>155 112</b>
<b>Sous Total MINRRI</b>							<b>219 072 000</b>	<b>514 858</b>
<b>TOTAL ACTIVITES (Total Produits, 1,2,3,4, 5 et 6)</b>							<b>2 613 400 000</b>	<b>6 141 951</b>



<b>APPUI ET GESTION TECHNIQUE</b>		
Experts Nationaux	57 600 000	135 370
Assistant/e de Direction	12 000 000	28 202
Chauffeur	6 000 000	14 101
Un (1) Véhicule Pick Up équipé de radio	12 500 000	29 377
Entretien véhicule + assurance	4 000 000	9 401
Equipements informatiques	10 500 000	24 677
Equipements mobiliers	6 000 000	14 101
Location de véhicules pour les missions de terrain	15 500 000	36 428
Missions de terrain – suivi-évaluation et audit	30 000 000	70 505
Communication (Téléphone fixe, portable et Internet)	10 000 000	23 502
Fournitures de bureau/ consommables informatiques	10 500 000	24 677
Frais de fonctionnement divers (ex : contribution aux frais de loyer)	2 000 000	4 700
<b>APPUI ET GESTION TECHNIQUE</b>	<b>176 600 000</b>	<b>415 041</b>
<b>FRAIS DE GESTION DU PNUD (7%)</b>	<b>210 000 000</b>	<b>493 537</b>
<b>TOTAL PROJET INTEGRE</b>	<b>3 000 000 000</b>	<b>7 050 529</b>

**SECTION IV : RESUME FINANCIER**

Le tableau ci-après présente le détail de ces coûts.

Activités prévues	Apports	
	CFA	USD (1\$=425,5FCFA)
<b>P1 : Les structures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées</b>		
Réhabilitation et équipement des structures universitaires (voir annexe p. 18)	500 000 000	1 175 088
Réhabilitation et équipement des écoles (primaires et secondaires) (voir annexe p. 19-22)	600 000 000	1 410 106
Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (CSU, SSSU, Dispensaires, hôpitaux généraux et CAT) (voir annexe p. 19-22)	800 000 000	1 880 141
<b>Total Produit 1</b>	<b>1 900 000 000</b>	<b>4 465 335</b>
<b>P2 : Les capacités des Cellules « Sensibilisation » et « Appuis Extérieurs » du CNPRA, sont renforcées</b>		
Acquisition d'équipements informatiques et multimédias (voir annexe p. 23-32)	45 000 000	105 758
Organisation de Campagnes de sensibilisation au retour (voir annexe p. 33-36)	57 318 000	158 209
<b>Total Produit 2</b>	<b>102 318 000</b>	<b>263 967</b>
<b>Sous Total CNPRA</b>	<b>2 002 318 000</b>	<b>4 729 302</b>
<b>P3 : Les PDIs sont retournées et réinsérées (voir annexe p. 37-38)</b>		
Identification de bénéficiaires et besoins	5 000 000	11 751
Organisation de Visites « Go & See »	2 000 000	4 700
Etablissement de documents administratifs	6 000 000	14 101
Appui au transport des PDIs	8 000 000	18 801
Fourniture d'articles domestiques essentiels	32 010 000	75 229
Appui à la mise en œuvre d'AGRs (y compris distribution de Kits agricoles)	202 000 000	474 736
Appui à l'éducation, à l'alphabétisation et à la formation professionnelle	42 000 000	98 707
Appui à la prise en charge psycho-sociale et médicale des PDIs	15 000 000	35 253
Communication et mobilisation sociale	30 000 000	70 505
Renforcement de capacités (acquisition d'équipements, séminaires et ateliers, ...)	50 000 000	117 509
<b>Total Produit 3</b>	<b>392 010 000</b>	<b>921 293</b>
<b>Sous Total MSVG</b>	<b>392 010 000</b>	<b>921 293</b>

<b>P4 : Les conflits de cohabitation ont baissé (voir annexe p. 39)</b>		
Sensibilisation (Conception et diffusion de messages sur le pardon et la tolérance, séances de sensibilisation sur le terrain...)	40 000 000	94 007
Organisation de cérémonies de réconciliation (échanges sur les enjeux de la réconciliation et dialogues intercommunautaires)	20 000 000	47 004
Appui à la Négociation et à la médiation (règlement de conflits intra et intercommunautaires, restitution de biens aux PDIs...)	32 700 000	76 851
<b>Total Produit 4</b>	<b>92 700 000</b>	<b>217 861</b>
<b>P5 : Les capacités des agents du MINRRI et des animateurs des CLRP sont renforcées (voir annexe p. 39)</b>		
Renforcement de capacités en matière de suivi-évaluation (identification des indicateurs de performance) des activités de réconciliation	8 000 000	18 801
Renforcement de capacités en matière de planification des activités de réconciliation	8 000 000	18 801
Renforcement de capacités en matière de résolution de conflits liés aux élections	8 372 000	19 676
Organisation de Séminaire sur les conflits fonciers et la loi foncière	12 000 000	28 202
Organisation de Séminaire sur la démocratie et l'éthique républicaine	12 000 000	28 202
Organisation de Séminaire sur les méthodes traditionnelles de résolution et prévention de conflits.	12 000 000	28 202
<b>Total Produit 5</b>	<b>60 372 000</b>	<b>141 885</b>
<b>P6 : les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix (au moins 240 leaders par régions soit un total de 720 leaders)</b>		
Renforcement de capacités par la formation en matière de culture de la non violence (4 sessions par région)	22 000 000	51 704
Renforcement de capacités en matière de prévention et de gestion des conflits (4 Sessions)	22 000 000	51 704
Renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la réconciliation (4 Sessions)	22 000 000	51 704
<b>Total Produit 6</b>	<b>66 000 000</b>	<b>155 112</b>
<b>Sous Total MINRRI</b>	<b>219 072 000</b>	<b>514 858</b>
<b>TOTAL ACTIVITES (Total Produits, 1,2,3,4, 5 et 6)</b>	<b>2 613 400 000</b>	<b>6 141 951</b>

<b>APPUI ET GESTION TECHNIQUE</b>		
Experts Nationaux	57 600 000	135 370
Assistant/e de Direction	12 000 000	28 202
Chauffeur	6 000 000	14 101
Un (1) Véhicule Pick Up équipé de radio	12 500 000	29 377
Entretien véhicule + assurance	4 000 000	9 401
Equipements informatiques	10 500 000	24 677
Equipements mobiliers	6 000 000	14 101
Location de véhicules pour les missions de terrain	15 500 000	36 428
Missions de terrain – suivi-évaluation et audit	30 000 000	70 505
Communication (Téléphone fixe, portable et Internet)	10 000 000	23 502
Fournitures de bureau/ consommables informatiques	10 500 000	24 677
Frais de fonctionnement divers (ex : contribution aux frais de loyer)	2 000 000	4 700
<b>APPUI ET GESTION TECHNIQUE</b>	<b>176 600 000</b>	<b>415 041</b>

<b>FRAIS DE GESTION DU PNUD (7%)</b>	<b>210 000 000</b>	<b>493 537</b>
--------------------------------------	--------------------	----------------

<b>TOTAL PROJET INTEGRE</b>	<b>3 000 000 000</b>	<b>7 050 529</b>
-----------------------------	----------------------	------------------

1USD = 425,5 (Juin 2008)

N.B. : Les équipements pour le produit 2 sont différents des équipements de l'équipe de gestion du projet.

## SECTION V : LE ROLE DU PNUD DANS LE PROCESSUS DE PAIX ET DE REDRESSEMENT EN COTE D'IVOIRE

Le mandat conféré au PNUD Côte d'Ivoire est celui de la prévention des conflits et de la reconstruction. En cela, l'Unité Post-Crise au sein du PNUD a pour mission de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de transition permettant de faire le pont entre l'humanitaire et le développement durable. Assisté par le BCPR (Bureau de Prévention des Crises et du Relèvement), le PNUD aide les pays en crise à la réforme des systèmes sécuritaires et judiciaires, à l'appui au programme de désarmement et démobilisation, à la prévention des conflits, à la reconstruction post-conflit et à la création et consolidation d'un environnement favorable à la paix. Le PNUD a également pour mandat et obligation d'intégrer la perspective Genre dans tous les projets et programmes ainsi que le suivi des recommandations en vertu de la Résolution 1325/2000 sur la Femme, la Paix du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Enfin, le PNUD a un rôle catalytique de mobilisation de ressources auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux.



**Répartition du budget du projet intégré par structure**

Structures	Budget (FCFA)	Proportion du budget (%)	Total Produits (FCFA)	Appui et Gestion technique (FCFA)	Frais de gestion du PNUD (FCFA) (7%)	Total Contribution
<b>CNPRA</b>	2 300 000 000	76,67%	2 003 606 667	135 393 333	161 000 000	296 393 333
<b>MSVG</b>	450 000 000	15,00%	392 010 000	26 490 000	31 500 000	57 990 000
<b>MINRRI</b>	250 000 000	8,33%	217 783 333	14 716 667	17 500 000	32 216 667
<b>TOTAL</b>	3 000 000 000	100,00%	2 613 400 000	176 600 000	210 000 000	386 600 000

## ANNEXES

- **Annexe 1 : Produit 1** : Les structures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées (Identification des édifices à réhabiliter par le CNPRA, liste des structures universitaires à Bouaké avec liste d'équipement à réhabiliter par le CNPRA)
- **Annexe 2 : Produit 2** : Les capacités des Cellules "Sensibilisation" et "Appuis Extérieurs du CNPRA sont renforcées (Liste des équipements informatiques à acquérir CNPRA, liste des campagnes de sensibilisation du CNPRA)
- **Annexe 3 : Produit 3** : Les PDI sont retournées et réinsérées (liste avec le lieu d'intervention, le nombre des PDI à profiter, la date d'intervention)
- **Annexe 4 : Produit 4** : Les conflits de cohabitation ont baissé (liste avec des lieux d'interventions, le chiffre des messages et des concepts de la médiation)
- **Annexe 5 : Produit 5** : Les capacités des agents du MINRRI et des animateurs du CLRP sont renforcées (liste avec des nombres de séminaires (à combien de jours), le nombre d'agents à former, la date des séminaires, le budget pour les séminaires)
- **Annexe 6 : Produit 6** : Les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix (liste avec les lieux, les dates, les chiffres des participants et les budgets pour des tels formations)

**Annexe 1:** Produit 1: Les structures administratives et socio-éducatives sont réhabilitées et équipées (Identification des édifices à réhabiliter par le CNPRA, liste des structures universitaires à Bouaké avec liste d'équipement à réhabiliter par le CNPRA)

Désignation des édifices Universitaires à Bouaké	Montants en FCFA
Résidences Etudiants Bâtiments F-Campus II (75 chambres)	158 988 369
Résidences Etudiants Bâtiments G-Campus II (75 Chambres)	158 988 369
Résidences Universitaires Campus I (60 Chambres)	61 823 663
Restaurant Universitaire de Bouaké	11 658 887
Centre médical du CROU	23 489 125
Direction du CROU Campus I (4 Bureaux)	7 283 313
Réfectoire principal campus I	6 208 787
Réfectoire Annexe campus I	9 751 825
Amphithéâtre B campus I	23 305 487
Salles de Travaux dirigés campus I (6 bâtiments)	25 196 772
Logements CROU (2 logements de 3 pièces)	9 103 479
Equipement (Tableau, chaises, bancs etc),	4 201 924
TOTAL	500 000 000



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
*Union – Discipline – Travail*

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Projet intégré d'Appui au Redéploiement de l'Administration, au Retour  
et à la Réinsertion des PDI, et à la Cohésion Sociale



Comité National de  
Pilotage

SECRETARIAT EXECUTIF

**PROJET FISDES**  
**IDENTIFICATION DES EDIFICES PUBLICS A REHABILITER**

N°	Région	Département	Localité	Type d'édifices à réhabiliter			Nombre d'édifices à réhabiliter
				Centre de Santé	Ecole primaire	Ecole secondaire	
1	Vallée du Bandama	Bouaké	Bouaké	SSSU 1			1
				Dispensaire urbain de Bouaké			1
				Centre de santé urbain de Dar Es Salam			1
						CET de Bouaké	1
						Lycée M. 2	1
						EPP Dar Es Salam 3	1
		EPP Kamonoukro	1				
		EPP ENI Application	1				

N°	Région	Département	Localité	Type d'édifices à réhabiliter			Nombre d'édifices à réhabiliter	
				Centre de Santé	Ecole primaire	Ecole secondaire		
1	Vallée du Bandama	Béoumi	Béoumi	Hôpital général			1	
			Béoumi			Lycée M. de Béoumi	1	
		Dabakala	Dabakala		EPP Darala			
			Katiola	Katiola			Collège Moderne	1
		Sakassou	Sakassou	NIAKARA		EPP Kanakaha		
						EPP Attiakro		1
2	Savanes	Korhogo	Kalaha S/P de Guiembé	Centre de santé			1	
			M'Bengué	Hôpital Général			1	
			Dikodougou		EPP Dikodougou 3		1	
		Boundiali	Korhogo			EPP Fapaha		1
						EPP Gbon 2		1
		Ferkessedougou	Tengrela	Kolia			Collège Moderne	1
Kouto					Lycée moderne	1		



N°	Région	Département	Localité	Type d'édifices à réhabiliter		Nombre d'édifices à réhabiliter
				Centre de Santé	Ecole primaire	
3	DENGUELE	ODIENNE				
4	BAFING	TOUBA				
5	MONTAGNES	MAN	Man		Collège municipal de Man	1
					Lycée Moderne de Man	1
				Centre anti tuberculeux (CAT)		1
				Médico-scolaire (SSSU)		1
					G.S. Peraldy	1
					EPP Grand-Gbapleu	1
					EPP Libreville	1
					EPP Monglas	1
	EPP Gbonné 1	1				
	BIANKOUMA	DANANE	S/P de Gbonné		Collège Municipal de Danané	1
						1
						1
						1
						1
						1
	KOUIBLI		S/P de Mapleu Kouibly Facobly	Maternité de Mahapleu		1
					Collège BAD	1
					EPP Municipalité	1
N°	Région	Département	Localité	Type d'édifices à réhabiliter		Nombre d'édifices à réhabiliter
				Centre de Santé	Ecole primaire	
6	WORODOUGOU	SEGUELA				
7	HAUT SASSNDRA	MANKONO				
8	ZANZAN	VAVOUA				
		BOUNA				

**RECAPUTILATIF :**

Région de la vallée du Bandama (Centre)

Région des Montagnes (Ouest)

Région des Savanes (Nord)

: 6 écoles primaires/ 4 écoles secondaires/ 4 centres de santé

: 6 écoles primaires/ 4 écoles secondaires/ 4 centres de santé

: 3 écoles primaires/ 2 écoles secondaires/ 2 centres de santé



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
*Union – Discipline – Travail*

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**ANNEXE 2**



Comité National de Pilotage  
du Redéploiement de l'Administration

SECRETARIAT EXECUTIF

**CELLULES DES APPUIS EXTERIEURS ET SENSIBILISATION**

**Equipements informatiques et bureautiques**

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT UNITAIRE HT EN FCFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
01	Ordinateur portable MAXDATA 47000 IW	Mémoire cache : 2 Mo Processeur : pentium 4 ou Intel RAM : 1 Go Ecran : 17" Graveur DVD Ports USB : 4 Modem Intégré Sortie TV : s- Vidéo Pavé numérique intégré	07	1 050 000	7 350 000
02	Ordinateurs de bureaux Desk Top	Mémoire cache : 2Mo Processeur : Pentium 4 ou Intel RAM : 1 Go Ecran LCD 17" Graveur DVD Ports USB: 4 Modem Intégré	05	805 000	4 025 000

ATIS

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT UNITAIRE HT EN FCFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
		Sortie TV: S- Vidéo			
03	Imprimante Laser Couleur A4 (Imprimante, télécopieur, scanner, copieur) HP 3055	Technologie : Laser Résolution impression, 600 x 600 dpi Format impression : A4 Cartes mémoires Vitesse : 4- 19 ppm Cartouches : Cyan, magenta, jaune et noire Type scanner : A plat Résolution scanner : 1200 X 1200 ppm Résolution copie : 600 x 600 ppp	02	440 000	880 000
04	Imprimante Laser noir et blanc A4 HP 1020	Technologie : impression électro graphique par faisceau laser A4, B5, A5, LTR, Enveloppes c5/COM10/DL* Résolution : Technologie de retour AIR, 2400 X 600 dpi Vitesse : 12 ppm Interface : USB	03	122 000	366000

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT UNITAIRE HT EN FCFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
05	Imprimante A3 jet d'encre couleur HP 1280	Largeur : 61 cm Profondeur : 43,4cm Hauteur : 20 cm Jet d'encre couleur Vitesse d'impression : 0,67 min/page pour A4 et 0,267 min/page pour A3 Résolution : 4800 ppp X 1200 ppp Processeur : 256 Mhz Ram : 32 Mo	02	325 000	650 000
06	Disque dur externe	120 Go	08	105 000	840 000
08	Appareils photo numérique SONY	Capteur CDD Résolution : 3488 x 2616 pixels Type viseur : Electronique Ecran LCD Distance : 2 m à l'infini, grand angle Performance : 640 X 480 à 30 images/min Compatibilité PC/ Mac Alimentation : piles AA et batteries rechargeables	02	495 000	990 000
09	Scanner plat HP Scanjet 3800	Taille support : 216 X 297 Compatibilité : PC/ Mac Numérisation : CCD/ Vitesse : 3.6 secondes/numérisation, prévisualisation Alimentation : périphérique d'alimentation ou adaptateur externe	03	62 500	187 500
10	Graveur externe CD/ DVD	Vitesse lecture : DVD – RW 8x, DVD + RW x CD-RW 24x Ecriture : DVD – RW 8x, DVD + RW X CD- RW 24x Mémoire : 2 Mo	03	120 000	360 000

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT UNITAIRE HT EN FCFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
		Câble USB			
11	Photocopieur LEXMARK / CANON	Photocopieur Laser Numérique, (216 X 356 mm), 250 ppm, Connectivité PC en option A6 – A3 60 mg/m <sup>2</sup> capacité support : 600-2100 feuilles capacité Bac : 500 feuilles avec socle, trieuse, chargeur	1	2 350 000	2 350 000
<b>SOUS - TOTAL (EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES) Cellules des Appuis Extérieurs =</b>					<b>17 270 500</b>





REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
*Union – Discipline – Travail*



Comité National de Pilotage  
du Redéploiement de l'Administration

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

SECRETARIAT EXECUTIF

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT HT EN FRANCS CFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
03	Vidéo projecteur EPSON EMP	Luminosité 2500 Lumens Technologie : DLP Résolution : 1280 X 720 Contraste : 400 : 1 Entrée/sortie : 1 entrée HDMI, 1 entrée vidéo, 1 entrée VGA, 1 entrée S-vidéo, Dimension 256 x 265 x 108 Avec télécommande	01	950 000	950 000
	Imprimante laser couleur		03	250 000	750 000
05	Imprimante Laser Couleur A4 (Imprimante, télécopieur, scanner, copieur) HP 3055	Technologie : Laser Résolution impression, 600 x 600 dpi Format impression : A4 Cartes mémoires Vitesse : 4- 19 ppm Cartouches : Cyan, magenta, jaune et noire	02	440 000	880 000

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT HT EN FRANCS CFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
06	Imprimante Laser noir et blanc A4 HP 1020	Type scanner : A plat Résolution scanner : 1200 X 1200 ppm Résolution copie : 600 x 600 ppp Technologie : impression électrographique par faisceau laser A4, B5, A5, LTR, Enveloppes c5/COM10/DL* Résolution : Technologie de retour AIR, 2400 X 600 dpi Vitesse : 12 ppm Interface : USB	03	122 000	366 000
<b>SOUS-TOTAL (Equipements informatiques et bureautiques) – Cellules sensibilisation =</b>					<b>2 946 000</b>

### Les Equipements Multimédia

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT HT EN FRANCS CFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
02	Caméra numérique professionnelle	Capteur CCD Support mini DVD Viseur couleur : 0,33- 113 pixels Format écran : 4 ;3 Zoom optique : 10x Zoom numérique : 500x Stabilisateur d'images électronique SIS Mise au point : Automatique et manuel Carte mémoire : SD Card	01	495 000	495 000

N°	EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUANTITE	COUT HT EN FRANCS CFA	COUT TOTAL HT EN FCFA
07	Micro conférence sans fi La paire	Microphone cardioïde, dynamique Impédance, 350 Ohms Sensibilité : 1,5 mV /Pa	01	115 000	115 000
<b>SOUS-TOTAL (Equipements Multimédia) =</b>					<b>610 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>20 826 500</b>

**BUDGET CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN ZONE SUD**

<b>LOCALITES CONCERNEES</b>	<b>LIGNES DE DEPENSE</b>	<b>COUT (Fcfa)</b>
<b>ZUENOULA</b>	Carburant	638 370
	Location de véhicules	1 260 000
	Coût de la formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Préparation psychologique	685 000
	Supports de sensibilisation	500 000
	Perdiems des participants aux travaux	4 000 000
	Prestations extérieures	700 000
	Campagne de presse	700 000
<b>TOTAL 1 : ZUENOULA</b>		<b>8 983 370</b>
<b>ABENGOUROU</b>	Carburant	343 170
	Location de véhicules	1 260 000
	Coût de la formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Préparation psychologique	685 000
	Supports de sensibilisation	500 000
	Perdiems des participants aux travaux	4 275 000
	Prestations extérieures	700 000
	Campagne de presse	700 000
<b>TOTAL 4 : ABENGOUROU</b>		<b>8 963 170</b>
<b>ADZOPE</b>	Carburant	169 740
	Location de véhicules	1 260 000
	Coût de la formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Préparation psychologique	685 000
	Supports de sensibilisation	500 000
	Perdiems des participants aux travaux	4 275 000
	Prestations extérieures	700 000
	Campagne de presse	700 000
<b>TOTAL 5 : ADZOPE</b>		<b>8 789 740</b>
<b>TOTAL GENERAL ZONE SUD (Total 1+2+3+4+5)</b>		<b>47 562 780</b>

**BUDGET CAMPAGNE DE FORMATION-SENSIBILISATION EN ZONE CENTRE, NORD  
ET OUEST (CNO)**

<b>LOCALITES CONCERNEES</b>	<b>LIGNES DE DEPENSE</b>	<b>COUT (Fcfa)</b>
<b>BOUNDIALI</b>	Carburant	155 349
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 1: BOUNDIALI</b>		<b>3 965 349</b>
<b>BOUNA</b>	Carburant	163 467
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 2: BOUNA</b>		<b>3 973 467</b>
<b>ODIENNE</b>	Carburant	208 608
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 3 : ODIENNE</b>		<b>4 018 608</b>
<b>VAVOUA</b>	Carburant	118 818
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 4: VAVOUA</b>		<b>3 928 818</b>
<b>BOUAKE</b>	Carburant	102 582
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 5: BOUAKE</b>		<b>3 912 582</b>
<b>DANANE</b>	Carburant	169 371
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000



LOCALITES CONCERNEES	LIGNES DE DEPENSE	COUT (Fcfa)
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 6: DANANE</b>		<b>3 979 371</b>
<b>GUIGLO</b>	Carburant	139 605
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 7: GUIGLO</b>		<b>3 949 605</b>
<b>FERKESSEDOUGOU</b>	Carburant	166 419
	Location de véhicule (1)	450 000
	Coût de la Formation -sensibilisation à la cohésion sociale	500 000
	Supports de formation et sensibilisation	960 000
	Perdiems des participants aux travaux	600 000
	Prestations extérieures	1 300 000
<b>TOTAL 8: FERKESSEDOUGOU</b>		<b>3 976 419</b>
<b>TOTAL GENERAL ZONE CNO (Total 1+2+3+4+5+6+7+8)</b>		<b>31 704 219</b>
<b>BUDGET GLOBAL DE LA SENSIBILISATION ZONE SUD ET ZONE CNO :</b>		<b>79 266 999</b>

**ANNEXE 3**

<b>NOMBRE de Personnes Déplacées Internes (PDI) volontaires au retour communiqué par le MINISTRE DE LA SOLIDARITE ET DES VICTIMES DE GUERRE (MSVG)</b>		
<b>NOMBRE DE PDIs volontaires au retour</b>	<b>SEXE</b>	<b>LOCALITES DE RETOUR</b>
3048	FEMININ	BOUAKE
458	MASCULIN	BOUAKE
220	FEMININ	BANGOLO
6	MASCULIN	BANGOLO
18	FEMININ	BIANKOUMAN
2	MASCULIN	BIANKOUMAN
1	FEMININ	BOUNDIALI
0	MASCULIN	BOUNDIALI
2	FEMININ	DANANE
0	MASCULIN	DANANE
10	FEMININ	DUEKOUE
0	MASCULIN	DUEKOUE
2	FEMININ	FACOBLY
1	MASCULIN	FACOBLY
4	FEMININ	FERKESSEDOUGOU
0	MASCULIN	FERKESSEDOUGOU
11	FEMININ	GUIGLO
0	MASCULIN	GUIGLO
11	FEMININ	KORHOGO
1	MASCULIN	KORHOGO
31	FEMININ	KOUIBLY
4	MASCULIN	KOUIBLY
152	FEMININ	MAN
12	MASCULIN	MAN
4	FEMININ	ODIENNE
0	MASCULIN	ODIENNE
1	FEMININ	OUANGOLODOUGOU
1	MASCULIN	OUANGOLODOUGOU
<b>TOTAL</b>		<b>4000<sup>12</sup></b>

<sup>12</sup> Le MSVG et le PNUD détiennent une liste nominative détaillée des PDI volontaires au retour.

AMB

**ANNEXE 4 : PRODUIT 3 : LES CONFLITS DE COHABITATION ONT BAISSÉ**

	Types de conflits	Nbre de concepts	Nbre de message	Canaux de diffusion
<b>Département de Korhogo</b>	- conflits de cohabitation - conflits fonciers - conflits politiques- conflits - éleveurs- agriculteurs	20	100 messages par concept, soit 2 000 messages	- Presse écrite - Radio - Télé - Panneaux publicitaires
<b>Département de Bouaké</b>	- conflits - éleveurs- agriculteurs - conflits de cohabitation - conflits fonciers - conflits politiques	20	100 messages par concept, soit 2 000 messages	- Presse écrite - Radio - Télé - Panneaux publicitaires
<b>Département de Man</b>	- conflits de cohabitation - conflits fonciers - conflits politiques - conflits inter-ethniques	20	100 messages par concept, soit 2000 messages	- Presse écrite - Radio - Télé - Panneaux publicitaires
<b>TOTAL ZONE CNO</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>6000</b>	<b>4</b>

**Annexe 5 : Produit 5 : Les capacités des Agents du MINRRI et des animateurs des CLRP sont renforcées**

Nombre d'Agents du MINRRI et des animateurs des CLRP à former : 50

Nombre d'ateliers de formation : Trois (3)

Durée de chaque atelier : Deux (2) jours

Coût d'un atelier : 5 000 000 FCFA

Nombre de consultants : 1 international, 2 nationaux

Nombre de séminaires : 3

Durée du séminaire : 3 jours

Coût d'un séminaire : 15 000 000 FCFA

**Annexe 6 : Produit 6 : Les leaders d'opinion sont formés à la culture de la paix**

	<b>Modules de formation</b>	<b>Nbre de séances</b>	<b>Nbre de leaders formés</b>
<b>Département de Korhogo</b>	- Renforcement de capacités en matière de culture de la non violence	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Renforcement de capacités en matière de prévention et gestion des conflits	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Sensibilisation à la réconciliation nationale	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
<b>Département de Bouaké</b>	- Renforcement de capacités en matière de culture de la non violence	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Renforcement de capacités en matière de prévention et gestion des conflits	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Sensibilisation à la réconciliation nationale	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
<b>Département de Man</b>	- Renforcement de capacités en matière de culture de la non violence	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Renforcement de capacités en matière de prévention et gestion des conflits	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
	- Sensibilisation à la réconciliation nationale	4 (1 par localité)	80 (20 par séance dans 4 localités du département)
<b>TOTAL ZONES CNO</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>720</b>

**NB** : 2 millions de FCFA par séance de formation, soit 72 millions pour toute la zone CNO (revoir en fonction du coût actualisé)